



COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, vendredi 21 octobre 2022

Sobriété : Deux nouveaux dispositifs de Laval Agglomération pour l'amélioration de l'habitat

Dans un contexte où l'habitat représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre et où les "passoires thermiques" pèsent lourdement dans le budget des ménages, Laval Agglomération accentue encore son action en direction des habitants en étoffant ses aides pour les travaux d'économie d'énergie.

Ainsi, la collectivité a créé deux dispositifs :

- Une nouvelle aide en direction de tous les ménages pour réaliser des travaux d'isolation en matériaux bio-sourcés.
- Un élargissement des plafonds de ressources pour les aides en direction des accédants à la propriété dans le parc ancien.

Pour en savoir plus et se faire accompagner :

La Maison de l'Habitat. 21 rue de l'Ancien Évêché – 53000 ; 08 06 70 53 53 ; permanences de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

NOUVEAU et GRATUIT :

Pour apporter une touche encore plus qualitative à votre projet et mêler préoccupation environnementale, travaux d'économie d'énergie et qualité architecturale, proposition de permanences gratuites de l'architecte conseil du CAUE dans les locaux de la Maison de l'habitat tous les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 14h à 16h (sur RDV, auprès du CAUE :02 43 56 41 79).